



## Fonds communal pour le développement durable (Fdd)

### Grille de lecture des projets

Cette grille de lecture est mise à disposition des porteuses et porteurs de projet souhaitant déposer une demande de financement par le Fonds communal pour le développement durable.

Les porteuses et porteurs de projets disposent ainsi d'un référentiel commun et simple d'utilisation, pour aborder leurs projets sous l'angle du développement durable. Elle peut être appliquée de manière flexible pour s'adapter aux spécificités d'un projet, toutes les questions ne sont pas pertinentes pour tous les projets.

La grille de lecture peut apporter un appui, en particulier pour répondre au point 3.3 du formulaire de demande de financement.

A noter encore que cet outil est fondé sur les thèmes et critères utilisés dans le cadre de « Boussole 21 », l'outil d'évaluation de projet créé et mis à disposition par le Canton de Vaud : <http://www.boussole21.ch/>.

#### 1. Table des matières

1	Table des matières.....	1
2	Lecture selon la dimension économique.....	2
	2.1 Création et distribution de richesse .....	2
	2.2 Conditions cadre pour l'économie.....	2
	2.3 Compétitivité de l'économie et innovation .....	2
	2.4 Finances publiques .....	2
	2.5 Conformité et adéquation aux besoins .....	2
3	Lecture selon la dimension environnementale .....	3
	3.1 Diversité biologique et espace naturel.....	3
	3.2 Energie et climat .....	3
	3.3 Mobilité et territoire .....	3
	3.4 Consommation de matériaux et recyclage .....	3
	3.5 Gestion et qualité du sol et des eaux.....	3
	3.6 Qualité de l'air et bruit .....	3
4	Lecture selon la dimension sociale .....	4
	4.1 Santé et prévention.....	4
	4.2 Activités sportives, culturelles et de loisirs.....	4
	4.3 Cohésion sociale et solidarité .....	4
	4.4 Cadre de vie et espace public .....	4
	4.5 Droits et sécurité .....	4
	4.6 Gouvernance, vie politique et associative .....	4



## **2. Lecture selon la dimension économique**

### **2.1 Création et distribution de richesse**

- Le projet permet-il de maintenir ou d'augmenter la valeur ajoutée d'une activité économique, de créer ou maintenir des postes de travail ?
- Le projet permet-il de maintenir des places de travail qualifiées ?
- Le projet permet-il de diversifier l'activité économique, induit-il des retombées positives sur l'environnement économique local ?
- Le projet contribue-t-il à l'image de la Ville en tant que place économique attractive ?
- Le projet contribue-t-il à diminuer le coût de la vie ?

### **2.2 Conditions cadre pour l'économie**

- Le projet améliore-t-il l'offre en accompagnement, conseil et appui à la création d'entreprises ?
- Le projet améliore-t-il l'adéquation entre l'offre d'infrastructures et besoins des entreprises ?
- Le projet contribue-t-il à une fiscalité attractive ?

### **2.3 Compétitivité de l'économie et innovation**

- Le projet soutient-il la capacité d'innovation, favorise-t-il la recherche et développement ?
- Le projet permet-il d'augmenter la qualification des employé-es ?

### **2.4 Finances publiques**

- Quel est l'impact du projet sur la situation des finances communales ? Est-il prévu au budget (fonctionnement ou investissement) et/ou au programme de législature ?
- Le projet risque-t-il d'engendrer des coûts pérennes (engagement de personnel, charges d'exploitation, amortissements, intérêts) ? Sont-ils prévus au budget de fonctionnement ?
- S'il s'agit d'un projet de tiers soutenu par la Ville, celui-ci s'insère-t-il dans une politique publique ? Serait-il réalisé sans ce soutien public ?
- Le projet induit-il une hausse des recettes fiscales ?
- Le projet induit-il des économies grâce à des gains de productivité ?
- Le projet encourage/inclut-il des collaborations avec des partenaires privé-es ou d'autres Communes ?
- Quels sont les risques liés à un report ou à la non-réalisation du projet ?

### **2.5 Conformité et adéquation aux besoins**

- Le projet est-il en adéquation avec la demande et avec le programme et les objectifs de politique publique dans lesquels il s'insère ?



### **3. Lecture selon la dimension environnementale**

#### **3.1 Diversité biologique et espace naturel**

- Le projet favorise-t-il les habitats des espèces animales et végétales, en particulier ceux des espèces rares ?
- Le projet favorise-t-il la préservation de la biodiversité ?

#### **3.2 Energie et climat**

- Le projet permet-il de réduire la consommation d'énergie des bâtiments communaux et/ou privés ?
- Le projet favorise-t-il un usage rationnel de l'énergie dans les entreprises (production, bâtiments, transports) ?
- Le projet minimise-t-il la consommation d'énergie grise ?
- Le projet encourage-t-il la production d'énergie renouvelable, en particulier au niveau local ?
- Le projet favorise-t-il une réduction des émissions de CO<sub>2</sub> ?

#### **3.3 Mobilité et territoire**

- Le projet favorise-t-il la densification de la ville et la revalorisation du centre ?
- Le projet favorise-t-il le transfert des modes de déplacement vers les transports publics et la mobilité douce ou la diminution globale des besoins en transport ?
- Le projet permet-il de limiter le trafic individuel motorisé au centre-ville ?
- Le projet favorise-t-il les véhicules à faible consommation ou faibles émissions ?

#### **3.4 Consommation de matériaux et recyclage**

- Le projet contribue-t-il à diminuer la production des déchets et/ou à augmenter le taux de recyclage des déchets organiques et non organiques ?
- Une attention a-t-elle été portée aux matériaux utilisés (quantité, matériaux locaux, renouvelables ou recyclés) ?
- Une attention a-t-elle été portée aux choix de matériaux et modes de construction qui facilitent une déconstruction respectueuse de l'environnement (matériaux facilement séparables, récupérables, réutilisables) ?

#### **3.5 Gestion et qualité du sol et des eaux**

- Le projet contribue-t-il à une utilisation mesurée du sol et/ou à la protection de la qualité du sol ?
- Le projet contribue-t-il à une utilisation efficace des eaux superficielles et souterraines ?
- Le projet contribue-t-il à la protection des eaux ?

#### **3.6 Qualité de l'air et bruit**

- Le projet contribue-t-il à la diminution des émissions de gaz ou poussières nocifs pour la santé et l'environnement (oxydes d'azote NO<sub>x</sub>, dioxyde de soufre SO<sub>2</sub>, poussières fines PM<sub>10</sub>, ozone O<sub>3</sub>) ?



## **4. Lecture selon la dimension sociale**

### **4.1 Santé et prévention**

- Le projet favorise-t-il la prévention des accidents ménagers et/ou professionnels ?
- Le projet participe-t-il à la promotion des activités sportives ?
- Le projet permet-il d'améliorer l'offre médico-sociale à l'attention des personnes âgées ?

### **4.2 Activités sportives, culturelles et de loisirs**

- Le projet permet-il d'améliorer l'offre culturelle, sportive et de loisirs ?
- Le projet favorise-t-il l'accès de toutes et tous à cette offre ?

### **4.3 Cohésion sociale et solidarité**

- Le projet permet-il de lutter contre la pauvreté à l'échelle locale ou internationale ?
- Le projet favorise-t-il l'insertion et la réinsertion dans le monde du travail, l'intégration dans la société des personnes étrangères, des personnes marginalisées, des personnes en situation de handicap ou des personnes âgées ?
- Le projet permet-il de renforcer la mixité sociale ?

### **4.4 Cadre de vie et espace public**

- Le projet participe-t-il à l'amélioration du cadre de vie et de l'espace public, ainsi qu'une appropriation de l'espace par les habitantes et les habitants ?
- Le projet permet-il de revaloriser des paysages culturels ou naturels, ou de protéger le patrimoine ?
- Le projet contribue-t-il à créer des espaces de détente de proximité et/ou à stimuler la vitalité, culturelle et sociale du centre-ville et des quartiers ?

### **4.5 Droits et sécurité**

- Le projet œuvre-t-il en faveur de l'égalité des chances, de l'égalité entre femmes et hommes ?
- Le projet permet-il de renforcer le sentiment de sécurité des habitantes et des habitants ?
- Le projet permet-il de renforcer la sécurité routière ?

### **4.6 Gouvernance, vie politique et associative**

- Le projet bénéficie-t-il d'un degré d'acceptation élevé ?
- Le projet renforce-t-il la participation des actrices et acteurs concernés dans les décisions ?
- Le projet favorise-t-il l'implication citoyenne dans la vie politique et associative ?
- Le projet participe-t-il à la sensibilisation des habitantes et des habitants à des comportements plus orientés vers le développement durable ?
- Le projet favorise-t-il la compréhension de l'engagement des autorités en faveur d'un développement durable ?
- Le projet favorise-t-il des structures d'organisation transversales, en particulier à l'intérieur de l'administration communale ?